

immatriculation Carte grise

Par 44bd, le 07/07/2016 à 14:54

bonjour,

[smile33] nous n'arrivons pas a faire carte grise de notre caravanne acheté fin juin car le vendeur n'a pas refait la carte grise entre temps!

comment faire, je recherche des solutions????

cordialment [smile33]

Par amajuris, le 08/07/2016 à 17:15

bonjour,

quand vous avez acheté ce camping-car, le propriétaire a du vous remettre la carte grise barrée avec la date et l'heure, le kilométrage du véhicule...etc.. salutations

Par chaber, le 08/07/2016 à 17:57

bonjour

tant que la carte grise n'a pas été changée par l'ancien propriétaire vous ne pourrez obtenir

une carte grise à votre nom			